

# Lettre d'information du député Paul Molac



## édito

par Paul Molac

### 70 ans après, continuons de porter les valeurs humanistes

Nous avons commémoré les événements de juin 1944. C'est bien sûr un moment de recueillement et de souvenir de ces personnes, souvent jeunes qui ont été fauchées par la folie de la guerre. Les exactions et exécutions sommaires ont été nombreuses. Dans certaines familles les blessures liées à la guerre, 70 ans après, ne sont pas encore cicatrisées. Nous rendons un hommage à ceux qui ont refusé l'occupation et à ceux qui ont souffert.

Nous commémorons également la victoire des alliés sur la barbarie nazie. Cette idéologie nous a conduits à écrire l'une des pages les plus sombres de notre histoire. Certaines populations étaient stigmatisées, servaient de bouc-émissaires aux problèmes de la société. Les nazis ont d'ailleurs tenté de les exterminer physiquement dans les camps d'extermination.

Cette commémoration doit aussi nous interroger. Comment se fait-il que ces idées d'exclusion, de rejet de la différence ont pu arriver au pouvoir ? Comment l'envie, la jalousie, l'aigreur ont-elles pris le dessus au point que certains en sont venus à dénoncer leurs voisins et à envier ceux qui avaient parfois bien moins qu'eux ?

Cela nous ramène à notre propre société aujourd'hui. Comment certains en viennent-ils à jalouser les détenteurs du RSA ? Je précise que la moitié de ceux qui y ont droit ne le demandent pas. Comment peut-on dénoncer la couverture maladie universelle qui consiste à ne pas laisser les plus pauvres d'entre nous, dont de nombreuses familles touchées par le chômage, sans possibilité de bénéficier de soins ? Comment peut-on envier les aides sociales qui permettent à certains de pouvoir vivre à peu près dignement ? Comment certains tentent-ils de les stigmatiser en les traitant de profiteurs, alors qu'ils reçoivent eux-mêmes des aides sociales ?

Lorsque l'envie, l'aigreur, la volonté de trouver des coupables se répand dans les cœurs, le jugement s'obscurcit et la raison vacille. Les paranoïaques et les démagogues profitent du désarroi, de la crise économique pour proposer les mêmes vieilles recettes. Ces recettes nous ont conduits au chaos il y a de cela 70 ans. Je parle là du Front National. Ceux qui oublient leur histoire sont destinés à la revivre. Notre pays a de nombreux défauts et de dysfonctionnements, auxquels je m'efforce de remédier dans la fonction qui est la mienne, mais si on le compare à la plupart des pays du monde, c'est un pays riche et libre.



### COORDONNÉES

**ASSEMBLÉE NATIONALE :**  
126, rue de l'Université,  
75355 Paris cedex 07  
Tél. 01 40 63 71 61

**CIRCONSCRIPTION :**  
26, Place de la Mairie,  
56800 Ploërmel  
Tél. 02 97 70 61 72

**> Ouverture permanence :**  
lundi > vendredi :  
9 h à 12 h / 14 h à 17 h

**COURRIEL :**  
[pmolac@assemblee-nationale.fr](mailto:pmolac@assemblee-nationale.fr)



# Le travail à l'Assemblée Nationale



## Loi d'avenir pour l'agriculture l'alimentation et la forêt

Le projet de loi d'avenir pour l'agriculture et l'alimentation et la forêt est passé en seconde lecture à l'assemblée nationale le 10 juillet dernier. Cette loi sera par la suite étudiée en seconde lecture au sénat la semaine prochaine. Ce projet de loi comporte plusieurs avancées sur différentes thématiques. J'en aborderai ici quelques-unes.

- Protection des terres agricoles

La France connaît depuis 40 ans une augmentation de l'artificialisation des terres agricoles. De nombreuses surfaces sont ainsi ouvertes à l'urbanisation. En Bretagne ce phénomène est particulièrement flagrant en bord de mer et autour des pôles urbains. Les commissions départementales de consommation des espaces agricoles naturels et forestiers (CDCENAF) voient leur rôle renforcé mais n'ont toujours pas autorité sur les décisions d'urbanisme. J'avais ainsi déposé un amendement pour que leurs avis ne soient plus consultatifs mais décisionnels. J'espère que le sénat introduira cet aspect.

- Développement de l'agro écologie

Depuis les années 60 et surtout dans les années 70 et 80 la formation agricole était basée sur les principes de l'agrochimie. L'agro écologie basée sur la limitation des intrants tout en garantissant une bonne production fait maintenant son entrée dans la loi au travers des formations scolaires. Ce que l'on peut qualifier d'agriculture écologiquement intensive est pour moi la voie d'avenir de l'agriculture bretonne en gardant un haut niveau de production et un plus faible impact sur l'environnement.

- Précision du statut d'agriculteur

Afin d'accéder aux terres ainsi qu'aux aides européennes il est nécessaire d'être reconnu comme agriculteur. Avant, seule la surface de l'exploitation faisait l'agriculteur. Le gouvernement a souhaité ajouter la notion d'activité minimale. C'est un début de reconnaissance et sans que cela pénalise les agriculteurs atypiques.

## Loi sur les sociétés d'économie mixte à opération unique

Le mercredi 2 juillet lors d'une audition organisée en Commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale, j'ai interpellé les ministres présents sur les enjeux du numérique pour notre territoire. J'ai ainsi posé les enjeux de la généralisation de la fibre optique pour le développement économique des territoires ruraux.

Ainsi, localement l'accès au très haut débit peut être crucial pour certains projets. J'ai par exemple, le 19 juin dernier, assisté à l'inauguration de la nurserie numérique de Malestroit initié entre autre par Christian Guillemot adjoint à Malestroit mais aussi l'un des frères Guillemot les créateurs d'Ubisoft. Cette nurserie doit accompagner les jeunes talents évoluant dans l'univers numérique. Le but ultime étant de faire évoluer leurs projets et concepts en projet entrepreneurial. Dans un monde interconnecté un établissement de cette envergure en milieu rural n'est pas une gageure mais un investissement d'avenir pour le territoire. Et pour cela l'accès au très haut débit est une nécessité.

J'ai également posé la question du développement de médias globaux (télévision, radio, internet), qui pour une région comme la Bretagne représentent des enjeux importants, tant les acteurs du monde audiovisuel breton sont demandeurs d'une évolution afin d'offrir un média de grande qualité pour la population.

Enfin, j'ai interrogé le ministre de l'Éducation nationale des difficultés en termes de formation, pour les enseignants, du développement au collège des ateliers d'initiation au codage informatique.

[Vidéo de l'intervention](#)

## Réforme territoriale

Le mercredi 9 juillet se déroulait en Commission des Lois de l'Assemblée nationale l'examen du projet de loi sur la délimitation des Régions.

En déclaration préliminaire, je suis intervenu pour expliquer en quoi la fusion de la Région Bretagne avec celle des Pays de la Loire, faisant une région de Brest au Mans serait source de nombreux problèmes en termes d'aménagement du territoire, de développement économique déséquilibré dans un contexte social breton marqué par la périphéricité de notre région, mais également en terme culturel. Car ce qu'il faut bien voir, c'est qu'avec une telle région déconnectée des réalités territoriales et sans avoir à espérer de solidarité pour développer les territoires ruraux ou excentrés, il est fort à parier que l'activité économique se déplacera au plus près des centres de consommation, c'est à dire tout à l'est, aux portes de Paris.

L'important pour notre région est de faire une politique de développement et non de rééquilibrage. Alors qu'un sondage en date du 11 juillet vient rappeler que seuls 6% des habitants de la Région Bretagne sont en faveur de la fusion de leur région avec celle des Pays de la Loire, 35% pour le statut quo et 55% pour la Bretagne avec la Loire-Atlantique, réaliser une fusion serait en totale contradiction avec les aspirations démocratiques de la population.

Lors de l'examen dans l'Hémicycle qui débutera à partir du mardi 15 juillet, je proposerai des amendements visant à faciliter le droit d'option pour les départements afin d'affiner les découpages et les rendre plus cohérents.

[Vidéo de l'intervention](#)



## L'actualité en circonscription

### Collège public d'Elven une nécessité pour le territoire

Depuis plus de 10 ans les communes de la première et seconde couronne de Vannes voient leur population augmenter rapidement grâce à l'installation de jeunes familles en recherche de propriétés à un prix abordable. Cela implique une forte augmentation de la population scolaire au primaire mais aussi au secondaire. Ainsi, la capacité d'accueil des collèges publics a rapidement été insuffisante. En septembre 2012, un nouveau collège a été inauguré à Plescop mais celui-ci est déjà saturé et une extension de 100 places est déjà programmée. Quant au collège de Questembert il compte 730 élèves pour 600 places. Il n'est plus possible dans ces conditions d'assurer un enseignement serein et de qualité à nos enfants. Pour soulager ces deux collèges le conseil général avait programmé la construction d'un collège public à Elven. Le terrain était trouvé, la modification du plan local d'urbanisme réalisé et l'architecte sélectionné. Mais voilà que l'on apprend que la nouvelle municipalité a décidé de revoir le projet et de recommencer à zéro. Elle propose dorénavant de déplacer le collège vers un terrain situé de l'autre côté de la 4 voies et éloigné du centre-ville et des équipements sportifs. Cette décision implique un surcoût de l'ordre de 500 000€ mais aussi un retard dans la réalisation, toutes les démarches étant à refaire. Ce revirement aura un impact négatif sur la qualité d'accueil des jeunes au collège de Questembert qui ne peut s'agrandir sans fin.

### Commémoration de la bataille de Saint Marcel

Vendredi dernier j'étais à la commémoration de la bataille du Maquis de Saint Marcel ayant eu lieu le 18 juin 1944. En présence du ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian ce sont tous les anciens combattants de Saint Marcel qui ont été honorés. Malgré leur âge plusieurs SAS (parachutistes) anglais avaient fait le déplacement. Le dernier SAS français ayant participé au maquis Alain Papazow était également venu et a été fait officier de la légion d'honneur à cette occasion. Léopold Charest ancien SAS canadien avait même traversé l'Atlantique, lui qui avait sauté en parachute en 1944. Bien sûr tous les derniers résistants de Saint Marcel étaient là, heureux de se retrouver 70 ans après avoir combattu ensemble. Très jeunes à l'époque tous ces combattants ont fait le choix de la lutte contre le fascisme et pour la liberté au risque de leur vie. Cet investissement a redonné foi en l'humanité dans cette période sombre. Tout cela ne doit pas être oublié en ces temps moroses où les extrêmes prospèrent sur le désespoir de la population. Ainsi, le drapeau européen flottait fièrement sur le monument aux morts. Cette Europe a été la réponse à la haine, elle nous a apporté la paix depuis 70 ans. Ne la laissons pas dépérir, investissons nous. Avoir un idéal n'est pas une utopie et ces résistants nous l'ont prouvé il y a 70 ans.



## Animations sur le territoire

> 14 Juillet ; Josselin

### Festival médiéval

Tout au long de la journée, la ville sera en effervescence. Le programme concocté saura ravir les amateurs de fêtes médiévales populaires.

10h00 : ouverture du festival

11h00 : parade costumée

18h00 : grand défilé de clôture

Tout au long de la journée : Musiciens, jongleurs, saltimbanques, créatures fantastiques, magiciens, fauconniers, animaux, tournois de chevalerie, archers, campements, village enfants avec atelier maquillage et marionnettes, chorales, danseuses, marché médiéval...

Téléphone fixe : 02 97 22 36 43

Site web (URL) : [www.medieval-josselin.com](http://www.medieval-josselin.com)

Courriel : [office-tourisme@josselin-communauté.fr](mailto:office-tourisme@josselin-communauté.fr)

Courriel : [vincent@medieval-josselin.com](mailto:vincent@medieval-josselin.com)

> Le 22 Juillet, Rochefort en Terre

### Sortie nature "Flore et papillons des landes"

Sortie proposée par l'Association Bretagne Vivante.

Petits et grands, de 14h30 à 17h, venez découvrir la flore et les papillons de la Vallée de l'Arz. RDV à 14h15 à Rochefort-en-Terre (lieu exact communiqué lors de l'inscription).

Téléphone fixe : 02 97 66 92 76

> Le 25 et 26 Juillet, Malestroit

### Le Pont du Rock

25 ans de rock et d'ouverture musicale, de la vague rock alternative des débuts au rock d'aujourd'hui, 25 ans de d'histoire, de passion, d'ouverture d'esprit et d'énergie collective ce qui en fait le plus vieux festival rock de l'été en Bretagne !

Téléphone fixe : 02 97 73 76 91

> Le 14 et 15 août 2014, Porcaro

### La Madone des Motards

Le pèlerinage de la Madone des Motards est un pardon unique et original créé en 1979 par l'Abbé PrévotEAU. Chaque année 20 000 motards se rassemblent à Porcaro. La Madone des Motards c'est une procession aux flambeaux, une messe suivie d'une bénédiction de plus de 2 heures des motos et motards. C'est également un grand rassemblement sur le terrain de toile où la soirée du 14 se prolonge par un concert. Et c'est enfin une balade d'environ 70 km sur les routes bretonnes. Porcaro, petite cité du Morbihan est désormais reconnue comme la capitale française des Motards



## Du côté du web

> **articles choisis** > **cliquez sur le sous-titre/lien**

### Réforme pénale : Efficacité et protection ! (Par Gwendal Rouillard)

« Le gouvernement a fait de la prévention de la récidive une des priorités de sa politique pénale et entend par la présente réforme renforcer la sécurité des Français » (C. Taubira, 09/10/13). L'objectif de la réforme est de punir plus efficacement en adaptant la peine à chaque délinquant pour mieux prévenir la récidive. En effet, entre 2002 et 2012, le droit pénal a été modifié plus de soixante-dix fois. Pourtant, le taux de récidive a plus que doublé de 2001 à 2011, en passant de 4,9% à 12,1%. Il est temps pour l'efficacité, c'est pourquoi, quatre grandes mesures sont proposées.

### Le nouveau dispositif de "péage transit poids lourds" va dans le bon sens

Le Président de la Région Bretagne, Pierrick Massiot, réagit aux annonces du nouveau dispositif de « péage transit poids lourds ».

« Le 26 mars dernier nous avons réexpliqué pourquoi l'écotaxe ne pouvait pas s'appliquer en Bretagne. Le dispositif m'avait fait réagir car il ne résolvait en rien les difficultés bretonnes bien au contraire. J'avais ajouté que la Bretagne ne demandait pas l'aumône, mais seulement la prise en compte de ces particularités géographiques ».

### Intervention en commission des Lois sur le projet de délimitation des régions

Le 8 juillet, M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, était auditionné par la commission des Lois sur le projet de loi relatif à la délimitation des régions. J'ai saisi cette occasion pour lui demander l'avis du gouvernement sur l'amendement adopté par le Sénat et qui donne la possibilité aux départements de choisir leur région de rattachement